

L'Adresse—M. W. MacDonald

d'instaurer une politique des pêcheries qui permette au Canada de rester le premier pays au monde dans ce domaine. Je place beaucoup d'espoir dans l'expansion de l'industrie de la pêche et la création d'un plus grand nombre d'emplois à l'année pour nos pêcheurs et nos transformateurs.

Je suis également heureux d'apprendre que la Chambre s'efforcera de favoriser le commerce au Canada. C'est un objectif important pour toutes les industries canadiennes mais plus particulièrement pour les petites entreprises. Dans ma circonscription de Cardigan, les petites entreprises comprennent non seulement des agriculteurs et des pêcheurs mais aussi des propriétaires de restaurant, les services touristiques, de petites boutiques, etc. La petite entreprise n'est pas seulement le pivot de notre économie, mais elle symbolise et incarne l'esprit de libre entreprise qui fait la grandeur du Canada. Il est important que cette Législature formule une politique qui permette aux petites entreprises de planifier et d'accroître leur exploitation.

Il existe une autre question qui intéresse vivement les petites entreprises de ma circonscription, et, j'en suis sûr, des autres régions rurales du Canada; c'est l'amélioration des moyens de transport. Si la culture des pommes de terre, la pêche et l'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard doivent rester viables, il nous faudra améliorer nos réseaux ferroviaires et les services de traversiers. Je n'ai pas besoin de rappeler aux députés de la Chambre que les Pères de la Confédération voyaient notre réseau ferroviaire comme l'outil devant assurer l'égalité du développement pour toutes les régions du Canada. Mais le Canada Atlantique n'est pas encore parvenu à ce plein développement. Les chemins de fer constituent le moyen de transport le plus efficace, pour l'expédition des marchandises de notre province et à l'intérieur même du pays, et ils réclament toute notre attention.

Nous considérons que la mise au point de nouveaux moyens énergétiques représente non seulement le moyen de créer de l'énergie mais doit nous permettre de régénérer l'industrie forestière de l'Île-du-Prince-Édouard. L'accroissement de notre exploitation forestière suivi par un programme de reboisement intensif permettra de créer des emplois et de revitaliser ce secteur d'activité.

Finalement, le sujet de l'énergie est d'une importance toute spéciale pour ma circonscription. Mes commettants n'ont que le pétrole comme source énergétique, et doivent payer les tarifs d'électricité les plus élevés du Canada. Il est donc important non seulement que nous découvriions de nouvelles ressources pétrolières mais également que nous mettions au point des sources énergétiques recyclables qui nous permettront de passer le cap, jusqu'au siècle prochain. Trouver des moyens énergétiques efficaces, telle est la clé de notre bien-être économique, pour la prochaine décennie, pour nous comme pour tous les Canadiens. A l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons un énorme potentiel d'énergie de remplacement telle que l'énergie solaire, éolienne et le bois. Nous reconnaissons qu'il n'existe pas de solution simple au problème de l'énergie et que la question préoccupe tous les Canadiens. Mais je crois que l'exploitation des sources énergétiques de remplacement peut apporter tout de même une solution partielle du problème.

Nous qui sommes nouveaux députés à la Chambre, membres d'une nouvelle génération de députés, sommes tous venus ici envoyés par nos circonscriptions dans cette Chambre historique, pour aider à guider la nation. Nous sommes tous fiers d'être ici, et déterminés à poursuivre le développement du pays, et nous voulons regarder l'avenir avec confiance. Je suis également ici la détermination de conserver le pays uni et fort, et je suis sûr que tous les députés ici présents à la Chambre partagent ce sentiment.

Je sens également une ferme détermination de restructurer certaines de nos procédures parlementaires. Nous ne sommes pas seulement ici pour la gloire et pour l'honneur. Nous ne sommes pas ici pour gaspiller notre temps ni le temps de la Chambre. Nous sommes venus nous joindre à ceux qui nous ont précédés, afin de travailler de concert à faire avancer les choses, à l'occasion de cette 31^e législature, afin qu'elle apporte des solutions aux problèmes qui se posent à nous, et que, à mesure qu'elle entre dans l'histoire, nous ayons des raisons d'être fiers d'en avoir été les instruments.

Je crois que tous les Canadiens, où qu'ils soient, cherchent dans cette législature le sens de la direction, du leadership, afin que nous puissions ensemble formuler des politiques qui permettront d'améliorer ce bien-être économique, social et spirituel de nos concitoyens, à l'approche de la décennie à venir.

● (1750)

Je tiens à vous féliciter, Monsieur l'Orateur, de votre réélection à la présidence de la Chambre. Tous vous sont redevables de votre impartialité et de vos bons conseils. Je vous suis reconnaissant de votre amabilité et de votre patience et je tiens aussi à remercier tous les députés.

Je suis particulièrement heureux d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône, proposée par le député d'Érié (M. Fretz).

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion du député d'Érié (M. Fretz), appuyé par le député de Cardigan (M. MacDonald). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (chef de l'opposition): Monsieur le président, je propose que le débat soit ajourné maintenant.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je propose que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion du député de Nepean-Carleton (M. Baker). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: La motion étant adoptée, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain, en conformité de l'article 2(2) du Règlement.

(La séance est levée à 5 h 50.)